

## ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2023

---

### RELATIVE À LA RESTITUTION DES RESTES HUMAINS APPARTENANT AUX COLLECTIONS PUBLIQUES - (N° 1347)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC18

présenté par  
M. Marion, rapporteur

-----

## ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 8, substituer au mot :

« sa »,

le mot :

« la ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« restitution »

insérer les mots :

« de restes humains ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.